



La rentrée 2015 est annulée à l'Institut universitaire de formation des enseignants (IUFE).

Image: Pascal Frautschi

Il y a enfin du changement à l'Institut universitaire de formation des enseignants (IUFE) du secondaire, qui dysfonctionne depuis des années. Un changement de taille qui va faire enrager les futurs étudiants: la rentrée 2015 est annulée! Impossible d'entrer à l'institut en septembre, les inscriptions sont suspendues. Seule la deuxième année est ouverte. Pour les aspirants à l'enseignement au secondaire (niveau cycle et collège), il faudra donc patienter une année avant d'intégrer l'IUFE. Une décision du Département de l'instruction publique (DIP) et de l'Université de Genève (UNIGE) en vue d'une refonte de l'institut et de la mise en place d'un nouveau dispositif à la rentrée 2016.

La conseillère d'Etat en charge du DIP, Anne Emery-Torracinta, confirme cette décision et s'explique. «Le principal problème de l'IUFE est que le nombre de personnes formées ne correspond pas aux besoins du terrain.» En effet, des étudiants entrent dans la formation puis se retrouvent

«coincés» à la fin de la première année, car pour entrer en deuxième année, il faut avoir obtenu une place de stage. Or, ces places sont rares. Tant que l'étudiant n'a pas décroché de stage, il ne peut pas poursuivre son cursus. En 2014 par exemple, sur 275 candidats, seuls 141 ont pu passer en deuxième année.

Pénurie de professeurs? Pour éviter ces blocages, l'UNIGE avait déjà pris des mesures en fermant l'entrée de l'IUFE à certaines matières, comme la biologie, l'histoire ou l'économie, entre autres. «Mais nous ne pouvons plus continuer avec ce système, le seul moyen de s'en sortir est de revoir ce dispositif de stage pour qu'il soit instauré dès la première année et pas seulement en deuxième, poursuit la conseillère d'Etat. Pour 2015, le délai était trop court pour modifier en profondeur la structure de l'IUFE.»

Pourquoi avoir choisi de fermer les portes de l'institut à tous les nouveaux élèves? Pourquoi ne pas faire cohabiter les deuxièmes années – avec l'ancien système – et les premières années avec un nouveau dispositif? «Cela aurait été impossible, répond la magistrate. Les deuxièmes auraient besoin d'un stage, tout comme les premières, or nous n'aurions jamais eu assez de places pour tous! Nous ne pouvons déjà pas satisfaire les besoins des deuxièmes années... De plus, financièrement cela aurait été intenable, il aurait fallu multiplier les formateurs pour suivre les stagiaires.» Ce moratoire laisse au DIP et à l'Uni une année pour élaborer un nouveau dispositif. La sélection des candidats et la répartition des stagiaires vont notamment être revues. Autre question: pendant un an, on ne formera plus d'enseignants. Le DIP ne craint-il pas une pénurie? «S'il y a des besoins, nous prendrons des suppléants (*ndlr: des professeurs engagés pour une année*), répond Anne Emery-Torracinta. Et ces heures de travail seront prises en compte lors de l'inscription de l'élève à l'IUFE, comptabilisées en validation d'acquis ou en allègement d'études.»

Du côté de l'Université, on est moins bavard. Le nouveau recteur, Yves Flückiger, confirme la mesure et le projet de réforme. Le président de l'association des étudiants de l'IUFE, Jean-Paul Derouette, lui, salue cette décision. «C'est courageux de la part d'Anne Emery-Torracinta. Cela

permet de trouver une solution durable à une situation qui ne peut plus durer. C'est malheureux pour certains étudiants mais nécessaire pour endiguer cette formation de chômeurs.»

«**C'est du temps perdu!**» Le ton est tout autre chez ceux qui prévoyaient d'entrer à l'IUFE à la rentrée. «C'est le choc! s'exclame Carla, qui termine un master en anglais. On pensait qu'il y aurait des restrictions pour la rentrée mais on était loin d'imaginer ça! Il faut que je trouve quelque chose à faire pour l'an prochain... C'est du temps perdu!» Alors pour éviter cette coupure, Carla songe à partir. «J'ai regardé les conditions d'admissions dans les Hautes écoles pédagogiques des cantons de Vaud et Neuchâtel. Mais je vais devoir faire vite: les inscriptions se terminent à la fin de janvier...»